

S.C.P. ROUALET-HERRMANN

8, Bd de Lattre de Tassigny - BP31 51160 AŸ-CHAMPAGNE Tél.: 03.26.55.43.10 – Fax: 03.26.55.74.16 Courriel: contact@roualet-herrmann.fr

RÉVISION

Projet arrêté le : 18 juillet 2017

Approuvée le :

COMMUNE D'ÉTOGES PLAN LOCAL D'URBANISME

Vu pour être annexé à la délibération du 18 juillet 2017 Arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme.

À ÉTOGES, le :

Le Maire, Jean-Pierre URIEL:

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune d'Étoges

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
AC 1	Monuments historiques –	Servitude de protection liée au	Lois et Décrets en vigueur	Service Départemental de
	Servitudes de protection des			l'Architecture
	monuments historiques	Château comme monument « inscrit ».	- Inscrit monument historique le	38 rue Cérès – BP 2530
			17 mai 1956	51081 REIMS cédex
	- Inscrit	Effets principaux :		
		- Travaux sur l'édifice où les immeubles		Direction Régionale des Affaires
		adossés sont soumis à autorisation.		Culturelles
		- Travaux sur les immeubles situés dans		3 Faubourg St Antoine
		un périmètre de 500 m autour de		51037 CHALONS cédex
		l'édifice (à partir du bord extérieur du		
		monument) soumis à l'accord de		
		l'Architecte des Bâtiments de France.		
		-		

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
EL 7	Circulation routière –	Servitude attachée à l'alignement des routes	Edit du 16.12.1607, confirmé par	Circonscription des
	Servitudes d'alignement	nationales, départementales ou	arrêté du Conseil du Roi du	infrastructures et du Patrimoine
	(non reportées sur le plan	communales.	27.02.1765.	de CENTRE OUEST 2 rue des
	faute de pouvoir disposer de	Effets principaux :	Loi du 16.09.1805.	Loriots
	plans cadastraux)		Décret du 25.10.1938 modifié par	51130 VERTUS
		Servitude non confortandi sur les immeubles	décret 61.231 du 06.03.1961 (CD).	
		frappés d'alignement.	Décret 62.262 du 14.03.1964	
		Servitudes non aedificandi sur les immeubles non bâtis.	modifié (voies communales).	
		Route départementale : - RD 343 de Vauchamps à Étoges	En application, plan approuvé le : - 21 août 1909	
		En ce qui concerne les voies communales soumises aux plans d'alignement, vous êtes		

P.L.U. d'ÉTOGES- Projet arrêté le 18/07/2017

EL 7 (fin)	l'autorité responsable, en application du décret n° 64.262 du 14.03.1964 modifié.		
	Pour mémoire, les voies suivantes sont dotées de plan d'alignement : - Rue Richebourg - Ruelle des Sœurs - Rue Landot - Voie communale n°2 d'Étoges à Beaunay	Plans approuvés le : - 05 mars 1907 - 20 mars 1900 - 15 octobre 1999 - 21 août 1909	Commune d'Étoges

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
13	Gaz –	Servitude de protection des ouvrages	Art. 12 modifié de la loi du	GRTgaz
	Servitudes relatives à	suivants:	15.06.1906.	Région Nord-Est
	l'établissement des	Canalisation en service – BERGERES LES	Loi de finances du 13.07.1925 art.	24 Quai Sainte Catherine
	canalisations de distribution	VERTUS/LE GAULT SOIGNY	298.	54042 NANCY CEDEX
	et de transport de gaz		Loi 46.628 du 08.04.1946.	
		DN300 – PMS 58,8	Décret 64.481. du 21.01.1964.	Gaz de France Réseau
			Art. 29 du décret du 15.10.1985.	Transport – Région Nord Est
		Poste en service 51 238 – ETOGES-01		7, rue des Compagnons
		Sect		B.P. 731 – Cormontreuil
				51677 REIMS cédex 2

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
14	Electricité –	Servitude d'ancrage, d'appui, de passage et	Lois, décrets et arrêtés en vigueur	RTE Transports
	Servitudes relatives à	d'élagage d'arbres relatives aux ouvrages	dont Décret n°91-1147 du	Groupe Exploitation
	l'établissement des	électriques.	14/10/1991	Champagne Ardenne
	canalisations électriques		Arrêté du 16 novembre 1994	Impasse de la Chaufferie
		Profitant au réseau d'alimentation publique		BP 246
		HTA et B		51059 REIMS Cedex
				E.D.F. GDF
				Service Reims Champagne
				2 rue St-Charles
				51095 REIMS CEDEX
				(ouvrages de distribution
				d'électricité de gaz)

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
PT 3	Télécommunications –	1) Réseau urbain local	Conventions amiables et arrêtés	Direction Régionale de France
	Servitudes relatives aux		préfectoraux pris en vertu des art.	Télécom
	réseaux de communications	Effets principaux :	L46 à L53 et D 407 à D 413 du Code	Unité Régionale de Réseaux
			des Postes et Télécommunications.	Champagne-Ardenne
		Appui et passage en terrains privés et		101 rue de Louvois
		établissement de supports.		B.P. 2830
				51058 REIMS cédex
		2) Au réseau interurbain	Conventions amiables et arrêtés	Direction Opérationnelle des
		Présence des câbles	préfectoraux pris en vertu des art.	Télécommunications du réseau
			L46 à L53 et D 407 à D 413 du Code	national de Metz
		Effets principaux :	des Postes et Télécommunications.	Division Programmation
				150 avenue Malraux
		La présence du câble entraine en terrains		BP9010
		privés une servitude non aedificandi de 3 m		57037 METZ CEDEX 01
		à raison de 1,50 m de part et d'autre de		
		l'axe. Sur domaine public tous travaux		

PT 3 (fin)	doivent faire l'objet d'une demande de renseignement au Centre de Câbles des T.R.N.		
	3) Au réseau national Présence des câbles souterrains Effets principaux :	Conventions amiables et arrêtés préfectoraux pris en vertu des art. L46 à L53 et D 407 à D 413 du Code des Postes et Télécommunications.	Centre des Câbles des T.R.N. de Reims 1 allée P. Halary Z.I. Nord-Est 51084 REIMS CEDEX
	La présence du câble entraine en terrains privés une servitude non aedificandi de 3 m à raison de 1,50 m de part et d'autre de l'axe. Sur domaine public tous travaux doivent faire l'objet d'une demande de renseignement au Centre de Câbles des T.R.N.		

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
T 7	Relations aériennes –	Servitude attachée à la protection de	Code de l'Aviation Civile : Art. R	Direction de l'Aviation Civile
	Servitudes à l'extérieur des	l'aérodrome de	244-1, D 244-1 à D 244-4.	Nord-Est
	zones de dégagement			Délégation Territoriale Lorraine
	concernant des installations	de la circulation aérienne.	Arrêté interministériel du 25 Juillet	Champagne Ardenne –
	particulières (couvre		1990.	Aéroport de Metz-Nancy-
	l'ensemble du territoire	Effets principaux :		Lorraine
	communal)			B.P. 16
		Autorisation des ministres chargés de		57420 GOIN
		l'aviation civile et des armées pour les		District aéronautique
		installations de grande hauteur		Champagne-Ardenne
		- 50 m hors agglomération		BP 031
		- 100 m en agglomération		51450 BETHENY
				Région Aérienne Nord-Est
				(R.A.N.E.)
				Section Environnement
				Aéronautique – VELIZY 78129
				VILLACOUBLAY-AIR

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	NATURE	LARGEUR	BÉNÉFICIAIRE
1	Rue Racanette. Élargissement de voirie	Emprise de 6 mètres et selon tracé sur le plan de zonage	Commune d'ÉTOGES
2	Lieudit « Les Grandes Vignes ». Création d'une place de retournement des véhicules à l'extrémité de la rue des Grandes Vignes.	1926 m² selon tracé sur le plan de zonage	Commune d'ÉTOGES
3	Carrefour de la rue Saint-Antoine et de la voie communale d'Étoges à Beaunay. Aménagement de carrefour.	Totalité de la parcelle AL 121, soit 0a42ca	Commune d'ÉTOGES
4	Rue Saint-Antoine Élargissement de voirie.	Emprise de 6 mètres et selon tracé sur le plan de zonage	Commune d'ÉTOGES
5	Rue Landot. Élargissement de voirie.	Emprise de 6 mètres et selon tracé sur le plan de zonage	Commune d'ÉTOGES
6	Lieudit « La Robiterie » Zone UI : plateforme de retournement des véhicules.	Rayon de 15 mètres	Commune d'ÉTOGES